Trente-septième année, N° 28. Le numéro 10 centimes Dimanche 4 février 1940.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	14.—	7.50	4.—
Avec Bulletin officiel	18.—	9.50	5.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.
Suisse	10 » »
Etranger	14 » »
Réclames	
Mortuaires	16 » »

La Conférence de Belgrade

La Conférence Balkanique qui se tient en ce moment à Belgrade peut être déterminante pour l'avenir de la paix dans cette partie de l'Europe. Remarquons d'abord qu'elle n'est pas, en soi, un événement exceptionnel. Régulièrement, au moins une fois par an, souvent davantage, les ministres des affaires étrangères des Etats intéressés se sont rencontrés dans l'une ou l'autre de leurs capitales et ont échangé leurs opinions sur tel ou tel problème de l'actualité internationale. Pour bien saisir la valeur de l'Entente balkanique il faut se souvenir qu'elle est l'œuvre de Kemal Attaturk en personne. Le créateur de la Turquie moderne avait compris que la sécurité et l'avenir de son Etat dépendaient dans une très large mesure de la stabilité et de l'indépendance des nations balkaniques. Il eut beaucoup de peine à imposer son idée, car la Petite-Entente, à l'époque, ne voyait pas d'un très bon œil cette nouvelle constellation diplomatique qui ne pouvait que l'affaiblir. D'autre part, Roumanie et Yougoslavie allaient appartenir aux deux groupements et la Tchécoslovaquie d'alors en conçut quelque ombrage. Mais Attaturk tint bon et obtint gain de cause lorsqu'il eut rallié à son idée les dirigeants yougoslaves.

Aujourd'hui, l'action de ces derniers, du prince-régent Paul en particulier, est dominante. Le fait même qu'en ces heures décisives on ait choisi leur capitale, comme lieu de réunion, en est une nouvelle preuve.

Il s'agit pour les Balkans de savoir comment s'organiser pour n'être point emportés par la tempête guerrière. Faire de ces Etats un bloc bien cimenté reste l'idée maîtresse des initiateurs. Malheureusement on constate que, malgré toutes les négociations, les avances, les promesses, la Bulgarie continue à se tenir à l'écart. Elle a des revendications territoriales à faire valoir et pressent qu'elles n'auront plus de valeur dès l'instant où, en adhérant à l'Entente, elle aura souscrit au statu quo actuel. Elle est d'autant plus forte dans son abstention que la Hongrie adopte une attitude similaire, encore plus marquée. Malgré tous les conseils de prudence que le comte Ciano a prodigués au comte Csaky, Budapest se raidit à l'égard de Bucarest. Les Hongrois repoussent toute idée de rapprochement avec les Roumains tant qu'on n'aura pas donné — ou promis de donner — à la Transylvanie un statut qui corresponde à leurs revendications raciales. On ne veut plus se payer de mots et de formules dilatoires ; on veut des assurances et l'élaboration du règlement final, dont on veut bien différer l'heure, mais qui doit, dès maintenant, être arrêté dans tous ses détails.

Il va bien sans dire que malgré la gravité des événements et la tournure menaçante qu'ils prennent dans ces vastes régions le gouvernement du roi Carol ne se laisse pas intimider. Il tient bon et — il fallait s'y attendre — se tourne vers ses alliés.

Il vient en quémandeur à Belgrade. Sa situation n'est guère enviable, mais elle l'est encore moins pour ceux auxquels il va s'adresser. Guettée par l'U. R. S. S., la Roumanie l'est aussi par le Reich. Ce dernier a besoin — absolument — des matières premières, du pétrole, du blé que fournit ce pays. Le porte-parole du Führer pour les questions économiques, le Dr Curtius, vient de le signifier nettement au roi Carol. L'Allemagne ne tient pas à envahir la Roumanie, pas plus qu'elle n'autorisera la Russie à le faire. Cependant au respect de cette indépendance il est une condition. Toute l'économie du pays doit être mise à la disposition de Berlin. Et, comme les moyens de transport, tant par voie d'eau que par voie ferroviaire, laissent beaucoup à désirer, le Dr Curtius a exigé qu'autorisation soit donnée au Reich de les prendre en mains, de les adapter aux circonstances et de les orienter vers le seul approvisionnement germanique.

Le Cabinet roumain ne s'y est pas trompé. C'est, sous une forme protocolaire, un ultimatum. Il sait qu'en cas de refus, l'interlocuteur employera d'autres méthodes pour arriver à ses fins. Il sait que l'Allemagne ne peut pas se passer de cette source de ravitaillement.

Céder aux instances du négociateur, c'est modifier de fond en comble la politique roumaine ; certes, songe le roi Carol, mieux encore ce mal que le fléau de la guerre déchaîné sur tout le pays. Mais avant de se décider le souverain a voulu « tâter » ses partenaires. Il vient donc dire à Belgrade : Si je suis attaqué, qu'est-ce que vous ferez ? Comment viendrez-vous à mon secours ? Quand et de quelles manières ? Suivant les réponses qui lui seront données il choisira sa route.

Voilà pourquoi la conférence de Belgrade est si importante. Elle va servir à cristalliser les positions. Chacun devra s'y prononcer et prendre ses responsabilités. Le fait qu'elle a lieu dans la capitale yougoslave dit assez le rôle qu'y jouera ce politique éminent, subtil et calme, qu'est le Prince Paul. Mais à situation quasi désespérée est-il encore solution d'attente possible ?

De plus, dans la coulisse, les diplomaties française, anglaise, allemande, voire russe et surtout italienne, vont tenir un rôle de tout premier plan. C'est en somme entre elles que par delà les délégués, se livrera la bataille autour du tapis vert.

Aussi comprend-on que récemment à Berlin, le Führer ait réuni pour information et discussion ses ambassadeurs et ministres accrédités dans les capitales intéressées ; aussi comprend-on que Paris et Londres aient invité leurs ministres plénipotentiaires à gagner également Belgrade et à y suivre de près les débats de la Conférence. A tout moment, le Prince Paul pourra soumettre aux représentants de Rome, de Londres et de Paris, comme d'ailleurs à celui de Berlin, la conclusion des délibérations.

Certes, cette dernière ne sera pas révélée au grand public. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'on en constatera les effets. Il n'en est pas moins vrai que la Paix, dans cette partie du monde, est en jeu dans la capitale yougoslave.

Me Marcel-W. Sues.

Sept, neuf, onze, treize...

(De notre correspondant auprès des Chambres fédérales)

Berne, 2 février.

La politique élective a ceci de pénible, qu'à peine on a enterré les morts les plus respectés de tous, il n'est plus question que de leur succession. Les fastes et le recueillement sont oubliés. Pour qui va-t-on voter ?

On ne pensait pas tout d'abord aux problèmes nombreux qui allaient surgir brusquement. On s'aperçut alors qu'il ne nous fallait pas seulement un nouveau conseiller fédéral, mais un nouveau ministre des affaires étrangères et un représentant du parti catholique : aucun homme en Suisse ne peut réunir toutes les qualités. Puis la question du nombre des conseillers fédéraux est revenue sur le tapis : on ne pensait pas la voir surgir avant l'heure du vote populaire qui doit faire un sort à l'initiative socialiste, qui propose d'élever ce nombre à neuf, de faire élire le Directoire fédéral par le peuple, et de permettre qu'un même canton ait deux représentants. Voit-on où cela nous mènera ? Les socialistes seront sans doute assez habiles, au moment où les Chambres s'occuperont du projet, pour modifier leur texte en le tronquant de ce qui est déjà impopulaire : l'élection du gouvernement par le peuple, idée qui ferait mourir de rire un enfant au berceau. Si le reste passe, cela permettra à M. Grimm, qui est Bernois, de siéger aux côtés de son compatriote Minger, et à M. Klœti, qui est Zurichois, de siéger aux côtés de M. Wetter. Alors on se dira : il faut que le grand canton romand, Vaud, ait aussi deux représentants, pour « faire la balance ». Il restera un siège pour le Tessin, et deux fauteuils à se partager entre 18 cantons. Le fédéralisme et les droits des petits cantons, on n'en parlera plus. A moins qu'un malin ne propose de porter le nombre des conseillers fédéraux à onze. La répartition serait alors plus finement proportionnelle. Quand ces messieurs seront treize à table, peut-être enfin s'apercevront-ils de l'exagération de leur nombre !...

Cette anticipation est plus sérieuse qu'elle n'en a l'air : il semble véritablement qu'on perd à Berne le sens de ce que doit être un gouvernement qui gouverne. Si, dans une certaine mesure, nos régions diverses doivent être représentées, chacune à leur tour, il ne faut pas oublier que les jeux de la proportionnelle n'ont rien à faire là, surtout s'il s'agit d'une proportionnelle à la mode alémannique. Car il ne faut pas se le dissimuler : neuf conseillers fédéraux, cela signifie trois représentants pour le Tessin et la Suisse romande. Un gouvernement doit être une équipe homogène, qui travaille avec un esprit de corps, et qui sache considérer les problèmes de haut. Ce n'est pas de ronds-de-cuir en chefs que nous avons besoin. La nouvelle répartition des dicastères, qui va s'imposer à bref délai à cause du développement monstrueux de l'économie de guerre, ne rend nullement nécessaire une augmentation du nombre des Départements.

D'ailleurs cet argument d'organisation n'est qu'une feinte : la question du nombre des conseillers fédéraux est uniquement une question de participation des socialistes. Il semble tout à coup que la majorité d'entre eux n'en ait plus tellement envie. L'idée des responsabilités désagréables à endosser leur pèse... Attendons, se disent-ils, que le mécontentement nous serve !

C. Bodinier.

A portée de voix

En Finlande comme sur les rives du Rhin les troupes en présence sont extrêmement proches

On a lu dans le « Nouvelliste » de ce matin que sur le Front du Rhin, où, insensiblement, le branle-bas de combat succède au calme, les troupes adverses ne se trouvent pas seulement à portée immédiate des armes automatiques, mais même à portée de voix. Ainsi en est-il en Finlande où la bataille, loin de s'apaiser, fait, en réalité, toujours rage. Les journaux italiens annoncent que les troupes russes, disposant d'une énorme quantité de matériel et notamment de traîneaux cuirassés et de nombreux avions, ont déclenché une grande offensive contre la ligne Mannerheim. Malgré leur supériorité écrasante, les troupes soviétiques n'ont pas pu entamer la résistance finlandaise.

Selon le correspondant à Helsinki du « Giornale d'Italia », « dans le secteur du centre, la bataille qui avait commencé à Ratsi, et qui s'était ensuite développée autour de Kumo, devint de plus en plus acharnée. Après de nombreuses attaques et contre-attaques, les troupes russes ont réussi, jeudi soir, à s'emparer des hauteurs qui dominent l'aile gauche du front et considérées comme ayant une grande importance stratégique. Toutefois, pendant la nuit, les troupes finlandaises, s'aidant de grenades, ont réussi à déloger l'ennemi de ses positions. La bataille se poursuit. Les lignes ennemies ne sont éloignées que de quelques centaines de mètres. Les duels d'artillerie et d'armes automatiques se poursuivent sans cesse.

Au cours de cette dernière bataille, les troupes soviétiques ont perdu, dans les seules journées de mercredi et jeudi, plus de 3000 hommes, appartenant pour la plupart à la 54me division ».

Et le correspondant d'un journal suédois sur le front de Kumo télégraphie à son journal qu'au cours des combats qui se sont poursuivis hier les Finnois ont pris à l'ennemi 120 mitrailleuses et canons de campagne et ont détruit quatre chars d'assaut. On confirme que le bataillon sibérien lancé contre les positions finnoises aurait été anéanti. La moitié de ses effectifs aurait été décimée. Les autres soldats ont été faits prisonniers ou blessés.

Enfin, les informations reçues à et de Stockholm confirment la violence inouïe de l'attaque d'hier des troupes soviétiques contre l'isthme de Carélie, dans la région de Summa. Ces informations apportent des précisions concernant la tactique nouvelle adoptée par le général Stern. Le haut commandement rouge avait commencé, au début de la guerre, par lancer des vagues d'assaut derrière des tanks ; puis, comme le procédé échoua, il a lancé l'infanterie, qu'il fit appuyer par des chars d'assaut. Hier, on utilisa d'énormes traîneaux blindés, bondés de soldats russes et armés de mitrailleuses, renforcés par des chars de combat qui venaient en deuxième ligne. Ce mur d'acier protégeait les masses compactes de l'infanterie.

Jamais, s'accordent à dire tous les témoins oculaires, les troupes rouges n'avaient tenté un effort aussi vigoureux et le « No man's land », d'après un correspondant suédois, était littéralement rempli de traîneaux blindés et de tanks de différentes catégories.

Il n'en reste pas moins que deux mois après le jour où les Soviets commirent leur odieuse agression, la Finlande résiste toujours héroïquement. C'est le fait capital. En ce moment, les Finlandais tentent même, pour leur part, d'encercler les armées rouges engagées dans l'isthme de Carélie, avec l'intention de couper leurs forces et de les prendre ensuite à revers. Ils continuent leurs hécatombes de bolchéviks sur les divers fronts ; ils abattent chaque jour des avions ennemis et bombardent de temps en temps les bases soviétiques.

Néanmoins, les communiqués le sous-entendent chaque jour et on le comprend, ils se trouvent dans une situation extrêmement critique...

Heureusement, on se rend compte à Londres et à Paris que l'aide en matériel et en approvisionnements qui leur ont été envoyés jusqu'ici par les Alliés leur a permis de tenir tête aux Soviets, mais que si d'autres secours ne leur sont pas fournis d'ici peu, ils ne pourront guère durer au delà du printemps.

C'est là un problème qui préoccupe sérieusement les autorités britanniques et françaises, car elles savent que la cause de la Finlande est celle des Alliés, et que l'écrasement de la malheureuse petite nation constituerait une victoire de l'Allemagne autant que de l'U. R. S. S. sur eux. Aussi prévoit-on que les Alliés vont intensifier leur effort dans toute la mesure où ils le peuvent.

Et, ainsi, n'auront pas été vains les appels émouvants du président Kallio et de l'archevêque de Canterbury, pour parler des plus récents...

Nouvelles étrangères

La „montagne brûlante"

C'est à 160 kilomètres de Newcastle, petit port de la Nouvelle-Galles du Sud qu'existe ce phénomène géologique.

La « montagne brûlante », comme on l'appelle là-bas a un altitude de 310 mètres seulement et n'a rien du caractère volcanique. De jour, les traînées de fumée semblent produites par un feu d'herbes, quand on les aperçoit de loin. Mais à mesure qu'on s'approche, on distingue plus nettement les lueurs rouges qui illuminent intérieurement les volutes de fumée. Par moments, quand on se tient à moins de 300 mètres des fissures, on en voit jaillir des flammes épaisses.

La nuit, l'illumination rougeâtre devient plus visible au ras du sol. En outre, on voit s'élever, à une hauteur de 10 à 20 mètres, une colonne de flammes bleuâtres, que les passagers des trains circulant entre Sydney et Brisbane aperçoivent nettement par les nuits calmes, bien que la voie soit éloignée d'une trentaine de kilomètres.

Il y a là un mystère que l'on n'a pas encore réussi à éclaircir. La « burning mountain », la « montagne qui brûle » ou le Wingen, comme l'appellent les indigènes, terme qu'ils appliquent au feu et à toutes choses qui brûlent, constitue un phénomène des plus curieux et il est unique sur notre globe.

Dans cette zone, tout travail est impossible.

La température du sol est si élevée que les semelles les plus épaisses ne suffisent pas à protéger les pieds du touriste. Par place, elle s'élève à 75 degrés. En outre, les gaz qui filtrent à travers les crevasses rendent l'air irrespirable.

L'affreuse odyssée de cinq marins

L'un des vingt marins rescapés après le torpillage du vapeur grec « Eleni Stathatou », et qui furent débarqués dans un port irlandais, a déclaré que le navire avait été torpillé sans avertissement. Avec cinq camarades, il passa cinq jours en mer dans un petit canot de sauvetage. Plusieurs de ses camarades moururent de faim ou de folie, tant leurs épreuves furent terribles.

L'île des cavernes aux chats

L'Océan Indien cache encore de nombreux secrets. En voici un exemple. Un voilier indien avait dévié de sa route entre Java et Ceylan, à la suite d'une grosse tempête. Il accosta dans une île pour y renouveler sa provision d'eau potable. Les marins chargés de la corvée revinrent en courant, avec l'expression de la plus grande frayeur exprimée sur leurs figures. Tout haletants, ils racontèrent que l'île était habitée par des diables blottis dans de petites cavernes, d'où ils avaient regardé les hommes de leurs yeux étincelants de fureur.

Le capitaine était un homme courageux ; nullement impressionné, il rassembla quelques matelots décidés et descendit à terre pour connaître le mot de l'énigme. Il trouva les cavernes et se rendit compte qu'elles étaient habitées par des chats. Des chats venus dans l'île à la suite d'un naufrage. Ils étaient retournés à la vie sauvage et vivaient de poissons qu'ils allaient chercher en quantités énormes, aussitôt la nuit venue. Leur repas pantagruélique terminé, les chats se retiraient dans leurs cavernes où ils passaient la journée.

Ils s'étaient multipliés sans contrainte et avaient atteint, sous l'influence d'une nourriture particulièrement abondante et de la vie sauvage au grand air, une taille énorme, de sorte qu'ils ressemblaient plutôt à de petits léopards. Bien qu'il fut impossible aux hommes de se risquer parmi eux, les marins furent assez heureux pour tuer quelques-uns de ces chats monstrueux, qu'ils rapportèrent comme preuve à l'appui de leur aventure extraordinaire.

L'évanouissement d'un archevêque à l'église provoque une mort

Tandis que Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, assistait à la Basilique en présence du cardinal Villeneuve, primat du Canada à la consécration de son coadjuteur, Mgr Alexandre Vachon, il s'affaissa et fut immédiatement transporté à l'hôpital. Son état serait grave. L'évanouissement de l'archevêque a causé une telle émotion qu'une fidèle est morte sur le coup. Le reste de l'assistance fut en proie à une grande émotion devant ce double accident.

Nouvelles suisses

Ce que veulent les cantons

On communique ce qui suit au sujet de la conférence des directeurs cantonaux des finances tenue à Berne sous la présidence de M. Altorfer, conseiller d'Etat à Schaffhouse :

La Conférence constate que ce ne sont pas seulement les finances de la Confédération, mais encore celles des cantons et des communes maintenant déjà déficitaires, qui sont gravement compromises par la mobilisation et par les mesures d'assistance en découlant. Elles le sont d'une part par l'augmentation des dépenses (secours militaires et caisses de compensation, économie de guerre, défense aérienne, dépenses pour le personnel des Départements militaires et d'autres branches des administrations cantonales, etc.) et, d'autre part, par de très importantes diminutions de recettes (diminution du produit des impôts et des émoluments, spécialement de l'impôt sur les véhicules à moteur, des droits de mutation, des passeports, des permis de chasse et de pêche, de la taxe sur les spectacles, etc.).

Les nouvelles mesures financières de la Confédération qui constituent une grave ingérence dans la souveraineté fiscale des cantons empêchent le prélèvement de nouveaux impôts par ces derniers. C'est la raison pour laquelle ils doivent exiger que la Confédération leur laisse les moyens nécessaires pour couvrir leurs dépenses de mobilisation et les déficits de leurs comptes, si elle entend mettre à contribution dans une mesure si importante le domaine fiscal qui leur appartient aux termes de la Constitution.

Le projet du Conseil fédéral remplit d'autant moins cette condition que le « sacrifice pour la défense nationale » attaque la fortune elle-même et que les ressources fiscales des cantons sont entamées par l'impôt compensatoire et par l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Les cantons demandent donc catégoriquement : 1) que leur part au produit de l'impôt de défense nationale soit portée au 30 % et 2) qu'une répartition complémentaire de 100 millions de francs leur soit allouée sur le fonds d'égalisation des changes. En ce faisant et pour tenir compte du coût extraordinairement élevé des frais de mobilisation que supporte la Confédération ils renonceront, pour cette fois, à la part des deux tiers à laquelle ils ont droit selon la Constitution et la loi sur la Banque nationale.

Moyennant quoi, les cantons peuvent adhérer à l'attribution prévue en leur faveur d'une part de 10 % du « sacrifice pour la défense nationale ».

La réglementation proposée par le Conseil fédéral ne peut avoir qu'un caractère transitoire. Son remplacement d'ici quelques années par un régime normal de répartition des compétences financières entre la Confédération et les cantons doit aujourd'hui être exigée à nouveau et de manière instante. Les cantons se déclarent prêts à collaborer à l'étude d'une solution qui libère la Confédération de certaines tâches actuelles la dispensant ainsi de mettre à contribution les ressources fiscales des cantons et lui donnant la possibilité d'utiliser aussi l'impôt sur le chiffre d'affaires pour la couverture des dépenses extraordinaires pour la défense nationale. Les cantons déclarent s'opposer à l'institution d'un impôt fédéral direct à caractère permanent.

Les cantons réservent de la façon la plus expresse leur attitude définitive s'il n'est pas tenu compte de manière satisfaisante de leur situation financière.

Quant à la répartition du produit de l'impôt sur le revenu du capital, la Conférence estime désirable la mise à l'étude d'une solution s'inspirant du système de l'impôt général de défense nationale (principe du domicile). Elle prie les instances compétentes d'étudier si cette solution est techniquement réalisable et d'en déterminer les répercussions.

La Conférence affirme une fois de plus que le rétablissement des finances de la Confédération et des cantons ne doit pas être recherché par des augmentations de recettes et par une nouvelle mise à contribution de l'économie générale seulement mais encore et dans une mesure plus grande que ne le prévoit le projet par la compression ou par la suspension des dépenses qui ne sont pas absolument indispensables. Des économies plus profondes doivent être réalisées également dans le domaine des dépenses extraordinaires de mobilisation, cela conformément à l'ordre de service du général sur les économies.

Un mécanisme avait été installé clandestinement pour faire sauter les explosifs

Dans l'intérêt même de l'enquête ouverte sur l'explosion qui s'est produite dans la fabrique de machines-outils d'Oerlikon, Zurich, les autorités judiciaires se bornent à indiquer qu'un mécanisme avait été installé pour faire sauter les explosifs. En outre, la somme prévue pour récompenser les personnes pouvant fournir des renseignements susceptibles d'amener l'arrestation du ou des auteurs de l'attentat, s'élève au total à 5000 francs maintenant. Les personnes ayant des renseignements à faire connaître sont invitées à s'adresser au ministère public du district de Zurich, Bureau No 8.

Les escroqueries

Un tapissier allemand habitant Bâle qui se faisait passer pour un commerçant en ouvrages d'art avait réussi à soutirer d'un commerçant zurichois trois tableaux de Defregger d'une valeur de Fr. 20,000 et les avait remis à un coiffeur chargé de les vendre. Le coiffeur vendit ces tableaux à Berlin pour une somme de 7000 RM. Les deux complices se partagèrent l'argent. Le tapissier qui s'était enfui en Allemagne a été condamné là-bas à 2 ans et demi de prison. Le coiffeur vient d'être condamné par les tribunaux bâlois à une peine de 4 mois de prison pour recel.

* * *

La police de Genève a arrêté le soi-disant parfumeur Francis Tinguely, né en 1917, qui, sous le couvent « d'encaisseur » du Département militaire et des finances et au moyen de documents habilement falsifiés, avait réussi à extorquer la somme de 900 francs ainsi qu'un violon de valeur vendu immédiatement 400 fr. L'escroc s'était encore rendu coupable d'une dette de 500 francs dans un établissement de nuit de la place.

Il a reconnu les faits au cours de l'instruction et a été écroué à la prison de Saint-Antoine.

* * *

Une bijouterie de Moudon, Vaud, reçut la visite d'un individu d'une cinquantaine d'années. Celui-ci se présenta comme envoyé de MM. Burnand Frères, à Sépey près Vullions, et demanda à choix trois bagues or d'une valeur globale de 250 francs environ. Il fut reçu par le fils de la propriétaire qui les lui remit sans méfiance. L'inconnu s'en alla en emportant son lot de bagues et en affirmant qu'il reviendrait le mercredi matin. On l'attend toujours. Renseignements pris à Sépey, aucun membre de la famille Burmand ne s'y trouve actuellement. L'on se trouve donc en présence d'un escroc. Plainte fut déposé et la gendarmerie recherche activement ce peu scrupuleux personnage.

D'autre part, on nous informe que le même individu a rendu visite, une heure après avoir opéré à Moudon, à un bijoutier de Lucens. Là, par contre, le bijoutier fut moins confiant et le personnage dut s'en aller les mains vides.

Poignée de petits faits

✶ Le cardinal-secrétaire d'Etat Maglione et l'ambassadeur d'Italie près le Saint-Siège, M. Dino Alfieri, ont procédé au Vatican à la ratification de la convention touchant l'application de l'article 29 du Concordat du 11 février 1929 relatif au statut canonique des églises et chapelles palatines italiennes et au clergé qui en dépend.

✶ La session extraordinaire du Grand Conseil bernois s'ouvrira le lundi 4 mars.

✶ Le cours de la lire italienne a été abaissé de Fr. 20,25 à Fr. 18.80.

✶ Le nombre des victimes du séisme d'Anatolie s'élève, selon les derniers renseignements reçus à Londres, à 35,000 morts. Il y a 200,000 personnes sans abri. 50,000 maisons furent détruites.

D'autre part, on annonce d'arrivée à Ankara de Wyndham Deede, où il arrêtera avec le gouvernement turc, au nom du comité de secours anglo-turc, les meilleures méthodes de coopération.

✶ Les inculpés dans l'affaire dite du « Csar », détenus à la Santé, à Paris, ont commencé, mercredi, la grève de la faim. Ils réclament leur mise en jugement ou la liberté provisoire qui leur permettra de rejoindre leur unité militaire.

✶ D'audacieux cambrioleurs ont opéré hier matin un raid fructueux dans la boutique d'un grand joaillier de la Bondstreet, à Londres, cen-

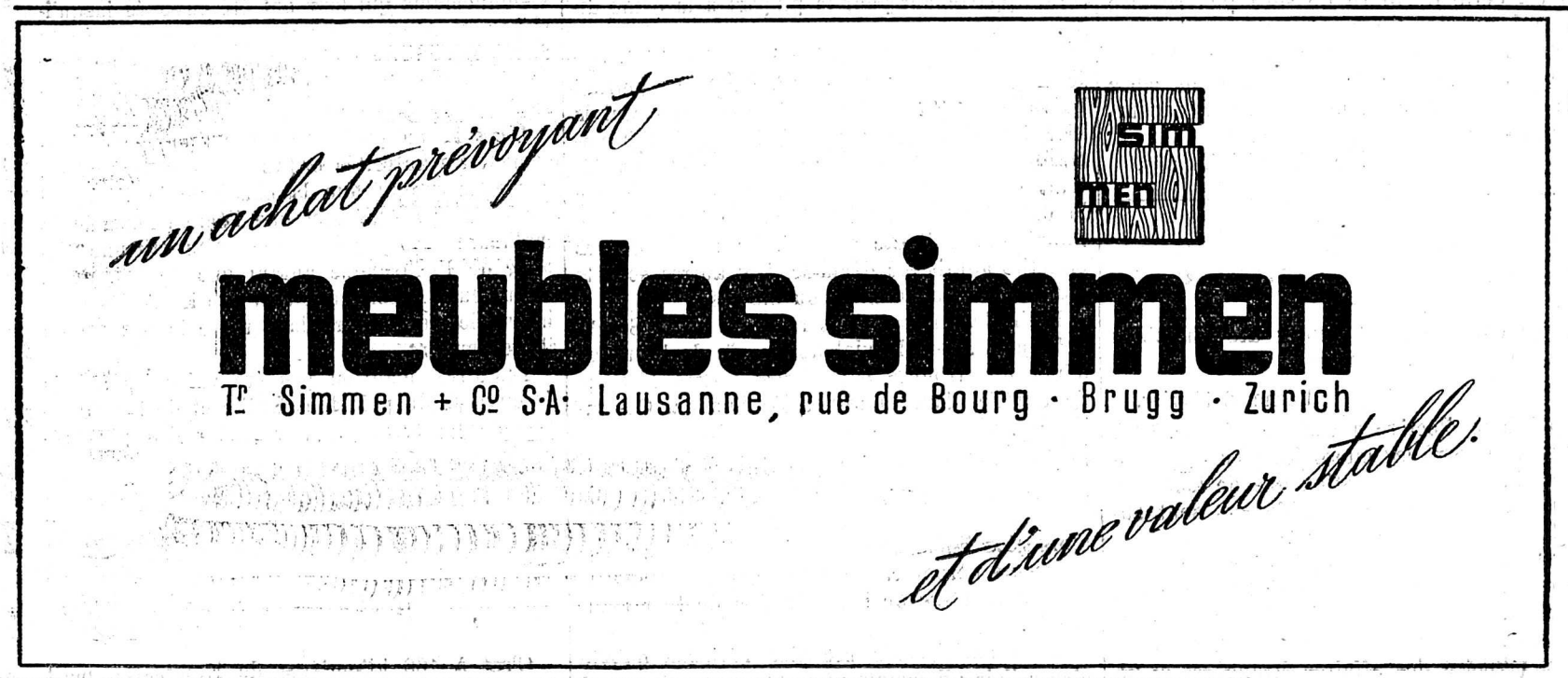

FEUILLETON DU NOUVELLISTE 30

Le refuge mystérieux

Lorsqu'il se réveille au matin et qu'il se souvient de ce qui se passa, il se demande même s'il ne ferait pas bien de prévenir Pâques.

Mais, à la réflexion, il y renonce.

Au jour, d'ailleurs, il peut s'assurer une fois sur le pont, qu'aucun navire n'est en vue et n'était son ongle douloureux, il finirait par croire qu'il a bien réellement imaginé tout cela.

Au surplus, il lui faut bien vite songer à autre chose, car l'heure de l'admirable expédition va sonner et sa fiancée l'ayant rejoint sur la dunette, il a tôt fait d'oublier les étranges incidents de la nuit, pour ne plus penser qu'à la séparation prochaine et aux derniers moments qui leur restent à passer ensemble.

XVII

Pendant que les deux fiancés, assis sur la dunette, échangent leurs dernières pensées, sur le pont de l'« Ariane » se produit un grand mouvement.

L'équipage au complet — moins les quelques hommes chargés, à terre de la garde du hangar et de l'enclos — est réuni sur le pont.

Le commandant et ses officiers sont là, en grande tenue, et lorsque Pâques paraît, suivi du marquis, de la marquise et du comte de Verseilles, c'est une formidable acclamation qui l'accueille et qu'il accepte le visage rayonnant.

A son côté, s'appuyant à son bras, se tient, debout, le front haut, un petit être mince, au visage un peu jaune, aux yeux bridés : Kawamura, qui, par un effort de volonté surprenant, semble avoir recouvré toutes ses forces et une énergie nouvelle.

Dans son regard, aussi bien que dans celui de Pâques, se lit une joie débordante.

Un peu à l'écart se tiennent le banquier, son fils et leur serviteur, qui, tous les trois, sont, depuis longtemps déjà, sur le pont.

Aubierne, Nadia et petit Jacques s'y trouvent également depuis quelques minutes et mêlent leurs vivats à ceux des marins.

L'heure décisive est définitivement sonnée.

Il ne s'agit plus que de prendre passage dans les embarcations et de gagner la terre, pour s'embarquer à bord du merveilleux engin du docteur.

Pâques, Kawamura, Aubierne, Nadia, le petit Jacques et le comte de Verseilles prennent place dans la vedette du commandant, alors que Raoul de Verseilles, Anne, le marquis et la marquise descendent dans le grand canot.

Le banquier et son fils montent dans la baleinière avec les premiers officiers de l'« Ariane », mais leur serviteur, lui, reste à bord.

L'expédition, qui devait compter dix voyageurs n'en comptera que neuf.

A la dernière minute, Joseph Had, le domestique du banquier, ne s'est pas senti le courage de se risquer dans une aussi audacieuse randonnée. A l'idée d'entreprendre un pareil voyage, le cœur lui a manqué. Il n'en a pas dormi de la nuit et, le jour venu, il a supplié ses maîtres de ne pas l'obliger à les suivre.

Cette reculade ne surprend d'ailleurs personne ; on la pressentait depuis quelques jours.

Le banquier et son fils, moqueurs, déclarent bien haut qu'ils s'y attendaient et que le contraire les eût fortement étonnés. Il faut se faire une raison : Joseph Had n'a pas l'âme d'un grand coureur d'aventures.

C'est, d'ailleurs, la mine piteuse qu'il accueille les railleries de ses maîtres et les moqueries de Yves Boarec, l'ordonnance du lieutenant de Verseilles.

Il n'attend, d'ailleurs, pas le départ des embarcations pour disparaître et regagner sa cabine, sous les huées des marins et les éclats de rire de tous.

Quelques minutes plus tard, les trois canots abordent la terre.

Par les soins du mécanicien Dominique Rivet et de ses aides, l'énorme voiture a déjà été tirée de son hangar et conduite sur le rivage.

Elle repose, à présent, au bord même du flot.

Rapidement, Pâques en fait le tour et échange quelques phrases brèves avec son aide, pendant que Kawamura secoue la tête d'un mouvement approbateur, en examinant l'extraordinaire véhicule qui lui permettra de joindre Soudraka et l'île de Tukaram Sing dans quelques heures.

Le docteur presse les adieux et donne rapidement l'ordre d'embarquement. Il ne faut pas qu'on s'attendrisse ; à son avis, cela n'en vaut pas la peine.

Un à un, les voyageurs se glissent à l'intérieur de la voiture par une petite porte métallique.

Le dernier de tous, le savant franchit le passage.

Un grand signe de la main à ceux qui restent et il referme le battant qui, muni d'obturateurs puissants, est clos hermétiquement et automatiquement.

(A suivre.)

tre du commerce aristocratique londonien. Ils ont pu rafler presque la totalité des pièces les plus précieuses de la collection laissant de côté les articles de moindre valeur. On ne précise pas le montant du vol qui paraît être très élevé. La police enquête.

Dans la Région

L'incendiaire manque son coup

A Charmoisy, commmune d'Orcier, Haute-Savoie, une main criminelle a tenté d'incendier la maison de M. Jean Favrat, cultivateur septuagénaire. Par une fente de la porte de la grange on a introduit pendant la nuit du papier et de la paille et on y a mis le feu mais, par une chance providentielle, le feu s'est éteint de lui-même avant d'avoir atteint le foin.

La gendarmerie de Thonon est venue enquêter au village où la rumeur publique lui désigna comme auteur de cet attentat une nommée G..., vieille femme déséquilibrée, qui ne sort que la nuit et rôde dans le hameau. Elle refusa d'ouvrir à la maréchaussée, après l'avoir menacée avec une casserole emplie d'immondices. Sa maison, d'une saleté repoussante, est munie de volets de fer et d'une porte d'entrée également en métal épais.

La dangereuse démente sera internée.

En attendant la population vit dans l'inquiétude et fait des rondes. Si la grange avait pris feu c'est toute la maison et une grande partie du village qui étaient incendiées.

Nouvelles locales

Les regrets que M. le Chanoine Poncet laisse à Finhaut

—o—

On nous écrit de Finhaut :

Finhaut pleure son Révérend Curé. L'émotion causée par la nouvelle du déplacement de Monsieur le Chanoine Poncet est d'autant plus forte que nous ne nous attendions pas du tout à ce brusque départ.

Qu'on nous permette de rappeler ici brièvement l'activité féconde que déploya notre cher Monsieur le Curé durant ces neuf années de ministère. D'emblée, M. le Chanoine Poncet a su conquérir ses paroissiens et susciter parmi eux un profond attachement causé d'abord par ses qualités de cœur. Malgré ses succès littéraires, il demeura toujours modeste et simple. Sa porte et sa bourse, aux pauvres, toujours furent largement ouvertes. Si les hommes illustres et influents, de passage ou en séjour dans notre station, recherchèrent la compagnie du Chanoine Poncet pour la conversation, où il se montre un causeur remarquable, jamais celui-ci ne dédaigna de parler à l'ouvrier modeste, au rude paysan rencontré au cours de ses innombrables promenades. Il sut s'intéresser aux travaux, aux soucis et aux peines de chacun et a gagné ainsi la confiance du plus humble.

Il consacra à sa paroisse tous les immenses trésors de son cœur et de sa science. Ah ! son église, comme il l'aima ! Toujours il la voulait belle et coquette. Avec quel soin jaloux, il s'occupait du montage de la crèche de Noël et du reposoir du Jeudi-Saint ! Le voir travailler avec tant de zèle et de goût nous livrait une partie de son âme ardente et éprise de beauté. Si c'est la maison du Bon Dieu, l'église, c'était aussi sa maison, la maison de ses ouailles et il fallait la rendre toujours plus accueillante. A son initiative nous devons le beau tableau de l'Immaculée Conception qui orne le Maître-Autel ; nous lui devons aussi et c'est là son dernier souvenir un tableau de St-Sébastien, patron de la paroisse. Ces deux peintures sont dues à l'habile pinceau de Marcel Poncet, son frère, artiste peintre bien connu.

Mais là où M. le Chne Poncet est irremplaçable, c'est comme Directeur du Théâtre Valaisan. C'est lui qui en 1933 fonda ce groupement théâtral, que nos lecteurs connaissent certainement, dans le but de se procurer les fonds nécessaires à l'amortissement des dettes de notre église. Ah ! son Théâtre Valaisan ! Quelle peine il s'est donnée pour le former, le maintenir malgré les difficultés croissantes et même le développer chaque année !

Il en était le pivot, l'animateur, il en était l'âme. Grâce à lui, les représentations connurent un succès grandissant. Entraîneur d'âme, son dynamisme attira à lui la jeunesse ; il sut lui insuffler cette charité chrétienne qui doit être à la base de tous les rapports sociaux. Ainsi il put grouper autour de lui, pour son théâtre, tout un monde et les jeunes y trouvèrent une excellente école. M. le Chne Poncet pouvait demander à sa troupe des sacrifices parfois assez grands, chacun y consentait facilement, gagné par l'exemple de ce Directeur infatigable, toujours sur la brèche. Son départ est un bien rude coup.

Il fut pour la Société de Jeunesse un guide spirituel éclairé et bienveillant. Sa bonhomie et son érudition faisaient de nos séances une véritable attraction. Cependant, toujours il sut dégager de chaque chose de profondes leçons ; toujours il voulait nous élever davantage dans un esprit chrétien plus profond.

Grâce encore au Chne Poncet la Société de chant s'est considérablement développée. Aimant les belles cérémonies religieuses il voulait les rehausser encore par de belles harmonies.

Bien maladroitement, nous avons esquissé l'activité déployée par le Chne Poncet dans son ministère pastoral. Comment du reste résumer en ces quelques lignes, neuf ans d'apostolat si riche et si fécond ? Qu'il veuille trouver ici l'expression de notre reconnaissance et de notre profond attachement. Les larmes qui ont coulé sur bien des visages, en cette dernière grand'messe du 28 janvier, lui auront dit mieux que tout le reste ce que nos cœurs voulaient lui exprimer.

M. le Chne Donnet, son successeur, arrive précédé d'une excellente renommée. Il exerça à Salvan où il était Vicaire, une bienfaisante activité. La population de Finhaut dont la foi est, grâce à Dieu, bien chevillée sait discerner très vite les mérites. Elle reportera sur son nouveau curé la sympathie qu'elle a eue pour son prédécesseur. Nous mettons en lui toute notre confiance !

C...

—o—

Le nouveau commandant de place de Martigny

Pour remplacer le regretté colonel Ernest Paccolat, décédé l'an dernier, le Département militaire fédéral a nommé commandant de place à Martigny, le lieutenant-colonel Joseph Tissières, banquier dans cette ville.

—o—

L'assainissement des entreprises hôtelières

La Société suisse des cafetiers et des restaurateurs se propose d'instituer, dans son office fiduciaire, un département s'occupant uniquement de l'assainissement des entreprises hôtelières et de restauration par la conclusion de concordats. Des spécialistes expérimentés, dignes de confiance, atteignent le but plus sûrement et plus vite que d'autres organes. La condition principale de réussite est de recourir à temps à l'office fiduciaire et non pas seulement lorsque l'affaire est en train de péricliter sans espoir d'amélioration.

—o—

Une mesure de salubrité publique

Le Conseil d'Etat du Valais vient de prendre un arrêté par lequel le Département de l'hygiène publique peut obliger les personnes atteintes de maladies vénériennes à se faire soigner à leurs frais dans les établissements sanitaires.

Tous les cas qui viendraient à la connaissance des médecins devront être signalés par eux aux services d'hygiène et les administrations communales sont priées d'intensifier la police des mœurs.

Pensez au Don National et à votre Croix-Rouge ! Souscrivez à la collecte qui sera faite ce mois dans chaque district du canton du Valais.

Réhabilitons le vendredi

Un Allemand patient a additionné tous les accidents de quelque gravité qui se sont produits dans son pays en une année ; puis, muni de ce chiffre, 9948, il a recherché les jours de la semaine responsables du plus grand nombre de désastres.

Et le vendredi, trouva-t-il, a été fort calomnié ; c'est, au contraire, un des jours les plus innocents de la semaine. Par exemple, défions-nous du lundi qui arrive en tête avec 1674 accidents. Quant au dimanche, automobilistes, cavaliers, voyageurs, chasseurs, du moins avant septembre 1939, n'arrivent à l'ensanglanter que 269 fois.

—o—

La Finlande héroïque

Nous rappelons que c'est lundi, à 20 heures, à la Salle de gymnastique, à St-Maurice, que M. **Jean-Louis Perret**, depuis vingt ans professeur à l'Université d'Helsinki, prononcera la conférence annoncée et attendue sur la Finlande héroïque. St-Maurice et les environs, toujours si charitables lorsque l'on fait appel à leur bon cœur, ne manqueront pas d'assister à cette manifestation de sympathie en faveur d'un petit peuple opprimé, vaillant et victorieux sur les champs de bataille, et d'apporter leur obole au profit de la Croix-Rouge finlandaise.

Entrée : un franc. Tout don supplémentaire sera reçu avec reconnaissance.

—o—

Le Don National dans le district de St-Maurice

C'est pendant les journées de Carnaval que le Comité du Don National pour le district de St-Maurice a décidé de faire appel à la générosité de nos populations en faveur des soldats et de leurs familles. Outre les listes de souscription que des hommes de dévouement présenteront à chaque famille ces prochains jours, il sera vendu des petits drapeaux suisses et des petites fleurs au profit du Don National sur tout le territoire du district. Nous sommes sûrs que personne ne refusera ces insignes qui témoigneront de l'empressement de tous à venir en aide à une œuvre de charité nationale de première importance.

Déjà les communes d'autres districts ont souscrit des sommes importantes à la collecte en cours. Que les nôtres, dans la mesure de leurs possibilités, imitent ces gestes de vraie solidarité. Que chaque famille, en outre, fasse, au profit de nos soldats, le don large et généreux que leur dicteront leur désintéressement et leur amour de la Patrie.

Sans doute est-il fait constamment appel, de nos jours, à la charité du public. Mais que l'on songe à la noblesse du but qu'il faut atteindre et à l'urgence des secours qu'il s'agit d'accorder en ces temps troublés et lourds de menaces. Il ne sera pas dit que le district de St-Maurice, en Valais et en Suisse, n'a pas fait, spontanément et de grand cœur, tout son devoir.

—o—

MONTHEY. — Legs pies. — M. François Rudaz, dernièrement décédé à Monthey, a légué fr. 1000.— à la Maison d'œuvres de la paroisse. D'autre part, et pour honorer la mémoire du défunt, son héritière a versé fr. 1000.— à l'Oeuvre de la bonne presse catholique et fr. 100.— à La Lyre.

Qu'ils en soient remerciés !

—o—

Le résultat de la collecte du 1er août

Le Comité suisse de la Fête nationale nous écrit :

Le résultat de la dernière collecte est des plus réjouissant ainsi qu'en témoignent les comptes de l'année qui viennent d'être clôturés. Tous frais déduits il reste un bénéfice net de fr. 763,719.23. C'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint, il dépasse celui de l'année précédente de fr. 72 mille environ. L'augmentation provient surtout de la vente des insignes, dont on a écoulé 57,000 exemplaires de plus qu'en 1938. La vente du timbre se chiffre à un quart de million, tandis que la vente des cartes et des dons volontaires accusent un léger recul.

Ce beau résultat est dû tout d'abord au but de la collecte faite en faveur des « mères nécessiteuses ». Nous remercions ici tous les donateurs en leur nom. La répartition des sommes recueillies est faite par des commissions cantonales et locales, composées de représentantes des associations féminines.

Bibliographie

LA PATRIE SUISSE. — Le numéro du 3 février contient un intéressant reportage pris dans une station hémocentrale : le sang, donneur de vie. — Un autre reportage retrace les principaux épisodes de la carrière de Robert Florey, hier petit journaliste à Genève et aujourd'hui célèbre metteur en scène à Hollywood. — En pages d'actualités : quelques épisodes caractéristiques de la vie de M. Giuseppe Motta, conseiller fédéral, chef du département politique, dont la Suisse et le monde pleurent la disparition. — En pages de sport : les huitièmes de finales de la Coupe suisse, le cross-country de Zurich et une série pittoresque : sport blanc, sport souriant.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI. — Au sommaire de son numéro du 3 février : Un peu de psychologie appliquée : Pourquoi Martine n'est pas heureuse. — Ski au Parsenn, par 30 degrés au-dessus de zéro. — Ecole enfantine en Arabie, reportage. — Zuloaga, le peintre de l'Espagne pittoresque. — La femme et l'événement. — La page des fillettes : un grand concours doté de superbes prix. — En pages de mode : Quand les chemises de Monsieur sont usées ; quand nos abonnées prennent la plume ; utilisez vos vieilles robes de laine ; la page du soldat, etc.

L'ECHO ILLUSTRE. — No du 3 février : L'œuvre de M. Motta par Gonzague de Reynold. — Giuseppe Motta, le Père, le Chrétien, par M. L. Herking. — Les obsèques, à Berne, de M. Motta. — Suite de la publication du livre de S. Exc. Mgr Besson « Nos Origines chrétiennes ». — L'Hôte inconnu, article de fond de M. le Chanoine Voirol. Hiver de guerre au coin des 3 pays, lettre du Luxembourg. — La guerre en Finlande, communiqué du colonel Ldy. — Permission de détente, leçon de bonheur de Berthe Bernage. — Les pages de la femme : les patrons gratuits, les modèles de tricot, les recettes de cuisine. — La page des enfants : Tintin en Syldavie et un conte « La petite croix de Rozalia ». — Les actualités illustrées : Notre défense contre avions. — La coupe suisse de football à Genève. — Une course cyclo-pédestre sur la neige et la glace à Zurich. — Un service funèbre célébré, à Rome, à la mémoire de M. Motta. — Les puits de pétrole de Roumanie. — L'Alsace en Périgord, etc.

Grande vente de mobilier

MARDI 6 Février, MERCREDI 7 Février 1940
de 9 heures du matin à 6 heures du soir

Villa Elena à Territet-Montreux

La Foncière près Hôtel Beau-Rivage

on vendra de gré à gré un important mobilier
de 2 appartements (15 pièces), soit :

BELLE SALLE A MANGER chêne, Chambre à coucher moderne, 2 lits complets, armoire 3 portes, coiffeuse et 2 tables de nuit, 1 chambre chêne avec lit 2 places, lavabo et grande coiffeuse. Bureau américain. Fauteuils, tables, chaises, canapés, chaises-longues, secrétaires, armoires à glace, 1 chiffonnier et commodes, 1 bibliothèque en 5 pièces superposées. 1 chambre simple bois dur à 2 lits. Fauteuils Morris. Plusieurs lits complets à 1 et 2 places. lavabos, bureaux, tableaux, SALLE A MANGER sculptée avec 10 chaises rembourrées. Dessertes, meubles de salon en bois noir. TAPIS. CHAMBRE A COUCHER Ls Philippe acajou ancienne. Bureau-commode sculpté, canapé, fauteuil et 2 chaises et 1 table ronde anciens Ls Philippe. Joli canapé Ls XV, table demi-lune noyer, canapés avec coussins, BEAU MOBILIER SCULPTE de vestibule, soit banc, table. fauteuils et chaises. Glaces, Pendules. Grand canapé Ls XIV. Armoire ancienne, etc., etc. 1 **piano noir** « Schmidt-Flohr », 1 **piano** « Burger Jacobi », 1 **appareil Radio,** état de neuf, 2 violons, 1 FOURNEAU A GAZ « Le Rêve », fours superposés. 1 FOURNEAU A GAZ « Soleure » émaillé. dessus nickelé. Glacière. Quantité d'autres meubles.

TOUT DOIT ETRE VENDU.

J. Albini.

Jeune FILLE

propre, sérieuse et active, est demandée pour tous les travaux du ménage et de la campagne. Place à l'année.

S'adress. à Mme Eug. Borgeaud, postes, Chessel près Vouvry.

On cherche pour fabrique en Suisse romande

secrétaire dactylo

avec expérience de 5 à 6 années, connaissant à fond le français et l'allemand Faire offres détaillées avec photo sous Z. 25468 L. à Publicitas, Lausanne.

Jeune homme

de **Martigny,** possédant de bonnes notions comptables désirerait trouver quelques heures de pratique pour se perfectionner dans la comptabilité. Aucune rétribution demandée. Faire offre à Publicitas sous P 1370 S, Sion.

A vendre deux toises de bon

fumier

S'adr. à Francis Gaillard Charrat.

On achèterait

hangar

Faire offres détaillées avec prix au Nouvelliste sous X 1861.

TOUT pour le BUREAU

Journaux - Fiches
Classeurs - Dossiers
Registres spéciaux
Articles modernes

Hoirs G. DUPUIS
MARTIGNY Tél. 6.11.36

A vendre

pommes de terre

de table, 1re qualité.

S'adr. à Ovide Cretton, à Charrat. Tél. 6.20.71

On prendrait en

estivage

150 moutons et quelques chèvres. S'adresser à Gabriel Chesaux, Lavey.

On demande pour 2 mois

bon ouvrier

graniteur trancheur, pouvant faire ouvrages propres et courants. Ecrire sous N 2946 à Publicitas, Lausanne.

FROMAGE MAIGRE

jusqu'à 1/4 gras, bonne qual. de Fr. 0.80 à 1.— par kg. envois continus contre remb.

G. Moser, Wolhusen.

On demande fille de la montagne comme **bonne à tout faire.** Gage 30 francs par mois.

Ecrire au Nouvelliste sous Y. 1862.

Pour de suite et pour Pâques nous disposons de quelques bonnes

PLACES DE VOLONTAIRE

pr jeunes filles de 15-18 ans, pr apprendre les travaux de ménage et l'allemand Vie de famille, salaire. Kathol. Jugendamt Olten, Jurastrasse 22.

VENTE DE BLANC
Février
10 %
Ville de Lausanne S. A. St-Maurice

Transports funèbres
A. MURITH S. A. — Tél. 5.02 88

POMPES FUNÈBRES CATHOLIQUES DE GENÈVE

Cercueils - Couronnes

SION : Mme Vve MARIÉTHOD O.,	Tél.	2.17.71
MARTIGNY : MOULINET M.,	»	6.12.25
FULLY : TARAMARCAZ R.	»	6.20.32
SIERRE : CALOZ ED.	»	5.14.72
MONTANA : MÉTRAILLER R.	»	2.02
MONTHEY : GALETTI & RICHARD	»	62.51
ORSIÈRES : TROILLET Fernand	»	20
VILLETTE-BAGNES : LUGON G. (Châble)	»	23

Nouvelles locales

Qu'est-ce cela ?

Le ministère public de la Confédération a demandé à Son Excellence Mgr Biéler, doyen de l'épiscopat suisse, de prier ses confrères de mettre leur clergé en garde contre une revue d'émigrés allemands intitulée : « Der deutsche Weg », particulièrement destinée au public étranger catholique. Cette revue serait écrite sur un ton fort agressif ; elle a été interdite.

L'Agence catholique internationale de presse dit que la revue en question a pris, depuis le 1er janvier, un titre hollandais : « Roomsch Katholiek Weekblad Nichaël ».

Un merci de l'armée

Nos troupes continuent à monter la garde sur tous les points de nos positions défensives ; nul ne sait quand retentira le « rompez vos rangs » définitif, après lequel chaque mobilisé pourra rentrer dans sa famille. Mais nous tous, officiers, sous-officiers et soldats, nous accomplissons notre devoir avec la satisfaction de penser que tous les cœurs, aux frontières et à l'arrière, battent à l'unisson.

Grâce à la générosité de notre population, nous avons pu, à Noël, oublier pendant quelques heures les duretés de la vie en campagne : nous nous sommes sentis, ce jour-là, tout près de ceux que nous aimons et chacun de nous a eu la joyeuse surprise d'être le confident amusé ou attendri d'un écolier ou d'une écolière suisse. Noël 1939 restera parmi nos beaux souvenirs.

A vous tous, donateurs et donatrices, et à vous surtout, chers enfants qui avez su nous écrire des choses si gentilles et quelquefois si touchantes, j'adresse les remerciements cordiaux de l'armée. Aimez-la toujours et comptez sur elle !

Q. G. fin janvier 1940.

Le commandant en chef de l'armée :
Général Guisan.

Allocation pour pertes de salaires

La caisse cantonale de compensation du canton du Valais porte ce qui suit à la connaissance des employeurs, salariés, mobilisés :

I. Agences locales

A l'effet de permettre à tout intéressé d'obtenir les renseignements et instructions qui lui sont indispensables, il est ouvert dans chaque commune une agence locale.

L'agence locale se tient à la disposition de tous les employeurs, salariés, mobilisés et professions indépendantes pour leur fournir tous renseignements utiles.

II. Recensement des employeurs, salariés, professions indépendantes

A l'effet de préciser l'état nominatif des employeurs dont le siège de l'entreprise se trouve en Valais et des salariés domiciliés en Valais, **il est opéré un recensement général entre le 1er et le 8 février 1940.**

Chacun, qu'il appartienne à une profession indépendante ou dépendante, s'il est employeur ou salarié, est tenu de remplir avec soin et exactitude, dans les délais impartis, les formules bleues que remettent à domicile les fonctionnaires des agences locales et de se conformer aux instructions verbales qui seront données.

Le fait de n'avoir pas reçu de formulaire de « Questionnaire de recensement » ne peut être allégué comme excuse. Chacun a le devoir, si l'agence locale omet de lui faire parvenir un questionnaire de recensement, d'en réclamer un à la dite agence.

III. Déclarations des salariés mobilisés

A l'effet d'être en droit de toucher les allocations pour perte de salaire, les salariés mobilisés ont l'obligation de remplir un questionnaire (formulaire jaune) lors de leur entrée au service militaire actif et **obligatoire** et pour la première fois, au début de février 1940. Pour ce, les **salariés** mobilisés dans le début février 1940, ou en service actif à cette date déjà, sont informés que les formulaires de déclarations sont à leur disposition **dès maintenant** auprès des agences locales et des unités militaires, auxquelles ils appartiennent, chacun peut les retirer et obtenir tous renseignements utiles sur la manière de les remplir. Une fois remplie au **recto pour le salarié mobilisé,** cette formule est soumise par le salarié mobilisé à l'employeur ou aux employeurs qui la complètent et la signent au verso. Puis la formule dûment remplie et signée par le salarié mobilisé et par son ou ses employeurs **est communiquée à l'agence locale du domicile du salarié.**

IV. Barèmes pour la détermination des allocations; relevés de comptes et listes des militaires à l'usage des employeurs et affiches

Les barèmes pour la détermination des allocations pour pertes de salaire, les affiches précisant les obligations et les droits des salariés mobilisés ainsi que le droit des employeurs à retenir le 2 % et le jeu des formulaires comptables à l'usage des employeurs non-agriculteurs sont à leur disposition, au prix coûtant, soit auprès des agences locales, soit auprès de l'Economat cantonal à Sion.

V. Droit des employeurs de retenir le 2 % sur les salaires

Les employeurs de toute profession sont informés qu'ils sont en droit de retenir sur tous les salaires gagnés **dès le 1er février 1940** (salaires de janvier exclus), par leurs salariés (masculin, féminin, suisses et étrangers, salariés à l'année, saisonnier, journalier, personnel de maison, de chantier, commerce, industrie, banque, hôtellerie, agriculture, transport, etc.) **le 2 % des salaires bruts, avant toute déduction ou retenue de quelque nature que ce soit** (caisse de retraite, maladies, assurances, amendes, etc.) et en tenant compte des prestations payées en nature tels que le loyer, le chauffage, éclairage, pension, etc. (exception faite pour le personnel de maison pour lequel ces prestations n'entrent pas en ligne de compte).

—o—

ST-MAURICE. — Avis aux employeurs et salariés. — Les employeurs et salariés de la commune de St-Maurice, qui n'auraient pas reçu de formulaire de recensement concernant la caisse de compensation, sont informés qu'ils doivent retirer auprès de l'agence locale, Greffe municipal, le formulaire qui les concerne.

Administration communale.

Vains assauts toujours renouvelés

Le mauvais temps sur le front ouest

ISTHME DE CARELIE, 3 février. — Du correspondant d'United Press, Webb Miller :

Les forces soviétiques ont renouvelé hier leur formidable assaut contre le centre de la ligne Mannerheim, cherchant à affaiblir la résistance finlandaise par l'emploi massif de leur aviation et de leur puissante artillerie.

La bataille a recommencé avant le jour. Les assaillants ont de nouveau cherché à utiliser leurs traîneaux blindés, poussés par des chars de combat. Mais les Finlandais combattent cette arme nouvelle comme les chars de combat eux-mêmes ; ils ont fait l'expérience que, dans un terrain propice, ces engins sont justiciables de la grenade à main. Mais il faut les atteindre avant que leurs occupants aient sauté à terre derrière le véhicule et se soient dispersés dans les bois.

Le soleil était radieux, le temps clair et la température de 23 degrés au-dessous de zéro. Dans ces conditions, l'aviation soviétique fut très active et le ciel très animé.

Les avions de bombardement russes ont croisé toute la journée au-dessus des lignes finlandaises et à l'arrière. Ils volaient à une grande hauteur, où devait régner un froid intense, à peu près 40 degrés au-dessous de zéro. Aussi laissaient-ils derrière eux une traînée blanche persistante formée de la vapeur contenue dans les gaz d'échappement condensée en neige.

Loin derrière le front, la flotte aérienne soviétique a suspendu toute activité pendant plusieurs heures de la journée.

Ayant fait une randonnée de plus de 200 km. en automobile, la présence des avions russes m'a forcé quatre fois à m'arrêter pour une heure environ dans la forêt, ce qui n'est pas gai par un froid aussi rigoureux.

En plusieurs endroits, j'ai vu les traces des bombardements. Dans une petite ville, il y avait trois immeubles qui venaient d'être réduits en un amas de débris barrant la rue et une grande foule qui examinait les dégâts. Dans les rues, la neige était couverte d'une mince couche de poussière fraîche provenant des murs détruits par les explosions.

HELSINKI, 3 février. (Havas.) — L'activité soviétique s'est concentrée sur le sud-ouest de la Finlande où un grand nombre de localités furent bombardées. On déplore dix morts à Bjoerneborg et un à Raumo. Les dégâts matériels sont peu importants. A Juopio et Pieksama, dans l'intérieur du pays, des incendies ont éclaté à la suite d'un bombardement mais sans faire de victimes. A Sordavala, plusieurs incendies ont éclaté mais on croit qu'il y a très peu de tués. Au cours de la journée, plusieurs avions soviétiques furent abattus.

HELSINKI, 3 février. (Havas.) — Les troupes soviétiques ont lancé de nouvelles attaques hier dans la région de Summa et dans l'isthme de Carélie. Ces attaques ont été repoussées.

—o—

Le mauvais temps suspend les opérations sur le front ouest

PARIS, 3 février. Le mauvais temps a suspendu vendredi complètement toutes les opérations dans toutes les zones de combat aussi bien terrestres qu'aériennes ou maritimes. Une véritable tempête a interrompu toutes les entreprises aéro-navales allemandes qui ont été vives au cours des journées précédentes en Mer du Nord.

Il semble cependant qu'à la suite d'une amélioration des conditions atmosphériques les appareils allemands aient repris ce matin leurs raids contre la navigation commerciale.

Sur le front de Lorraine et d'Alsace un brouillard épais règne.

Bataille d'avions

LONDRES, 3 février. (Havas.) — Deux avion allemands ont attaqué ce matin à la mitrailleuse un chalutier au large de la côte du Yorkshire. Des avions de chasse britanniques se portèrent à leur rencontre. D'autre part, un bombardier Heinkel a été abattu ce matin au large de la côte du Yorkshire. Attaqué par des avions britanniques, il est tombé sur une habitation où il s'écrasa et prit feu. Quatre membres de l'équipage furent tués et un cinquième fut relevé blessé. On croit qu'un autre bombardier a été abattu au large de la côte du Northumberland.

Le gros procès de contrebande et de recel

COME, 3 février. (Ag.) — Hier s'est terminé le grand procès contre contrebande et recel dans lequel étaient impliquées 90 personnes. Six d'entre elles, coupables de complicité en contrebande de plusieurs centaines de kg. de tabac, ont été condamnées à 30 mille lires d'amende. Un récidiviste subira une peine de 3 mois de prison. Deux autres ont été acquittées.

Les 82 autres, coupables de recel, ont été condamnés à des amendes de 350 à 4650 lires.

Une collision sur mer

OSLO, 3 février. — A la suite d'une collision avec le bateau finlandais « Viitunen » le bateau norvégien « Pallas » a sombré au large de Haugesund. L'équipage a été sauvé.

Les congés militaires

BERNE, 3 février. — L'Etat-Major de l'armée communique qu'il arrive encore à certains organes de presse de publier des renseignements inexacts voire complètement faux au sujet des congés militaires et de l'octroi de bons de transport par l'armée. Les militaires sont rendus attentifs que l'ordre d'armée du 27 décembre 1939 donne tous les éclaircissements voulus sur les points suivants : 1. congés à longue durée ; 2. congés périodiques ; 3. permissions du dimanche ; 4. l'octroi de bons de transport. Chaque unité de troupe est en possession de cet ordre et les militaires peuvent obtenir des précisions sur certains points des prescriptions au bureau du commandant de leurs unités.

D'autre part chaque soldat doit savoir que toutes les demandes de congé doivent être formulées auprès du commandant d'unité et doivent suivre la voie régulière de service.

A l'avenir les demandes de congés adressées directement à l'adjudance générale ne recevront aucune réponse et les soldats s'exposeront aux sanctions prévues par les dispositions du règlement de service.

—o—

Le danger d'avalanches

BERNE, 3 février. (Ag.) — L'Association suisse des clubs de ski communique que le danger d'avalanche est très grand dans toute la région des Alpes.

—o—

Mortes de froid

AMSTERDAM, 3 février. (D. N. B.) — Six personnes tentèrent de traverser la mer gelée pour se rendre à l'Ile de Schiermonnigkoog. Depuis lors on ne les a plus revues. On craint qu'elles ne se soient égarées et aient trouvé la mort dans le froid.

—o—

Le ravitaillement de la concession britannique

TOKIO, 3 février. — Les autorités japonaises de Tien-Tsin ont permi l'entrée quotidienne de cinq tonnes de légumes et fruits et viande dans la concession britannique à partir d'aujourd'hui à la suite des représentations faites par le consul général de Grande-Bretagne et par le consul des Etats-Unis au consul général du Japon.

Une bourrasque sur la Yougoslavie

BELGRADE, 3 février. (D. N. B.) — Au cours de la journée de vendredi un fort vent du sud s'éleva provoquant dans tout le pays une véritable bourrasque. On craint des inondations.

—o—

Le déjeuner des bonnes relations

PARIS, 3 février. — Un déjeuner a été offert par le comité « France-Italie » à l'occasion de la désignation de M. René Besnard comme commissaire général de la section française à l'Exposition universelle de Rome en 1942. A ce déjeuner assistait aussi l'ambassadeur d'Italie M. Guaraglia.

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Lundi 5 février. — 6 h. 55 Un disque. 7 h. Informations. 7 h. 10 Quelques disques. 11 h. Emission commune. 11 h. 30 Programme varié. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Gramoconcert. 13 h. 25 Symphonie concertante. 17 h. Emission commune. 18 h. Musique variée. 18 h. 15 Souvenirs d'un éditeur. 18 h. 25 Intermède. 18 h. 35 Le Musée polonais. 18 h. 50 Communications diverses. 19 h. Musique légère. 19 h. 15 Micro-Magazine. 19 h. 50 Informations. 20 h. Soirée d'opérettes. 21 h. Pour les Suisses à l'étranger. 21 h. 45 Exposé des principaux événements suisses. 22 h. 20 Informations.

BEROMUNSTER. — 6 h. 40 Gymnastique. 7 h. Nouvelles. 7 h. 05 Bulletin des prix. 11 h. Relais de Sottens. 12 h. 30 Nouvelles. 12 h. 40 Concert militaire. 16 h. 30 Pour Madame. 17 h. Musique de chambre. 18 h. Pour les enfants. 18 h. 30 Causerie. 18 h. 55 Communiqués. 19 h. Disques. 19 h. 15 Causerie. 19 h. 30 Nouvelles. 19 h. 40 Les cloches du pays. 19 h. 43 Causerie. 20 h. 10 Le radio-orchestre. 21 h. Emission nationale. 21 h. 45 Chronique. 22 h. Nouvelles. 22 h. 10 Causerie. 22 h. 30 Programme du lendemain.

†

Monsieur et Madame **Camille PAPILLOUD-FONTANNAZ** et leurs enfants **André, Bernard, Charly** et **Camille,** à Erde ;
Madame et Monsieur **Armand FONTANNAZ-PAPILLOUD,** à Erde ;
Mademoiselle **Rosa PAPILLOUD,** à Erde ;
Madame et Monsieur **Bernard EVEQUOZ-PAPILLOUD** et leur fille **Elisabeth** ;
Monsieur **Lucien PAPILLOUD,** à Erde ;
La famille de **Louis PUTALLAZ,** à Plan-Conthey, Sion et Vétroz ;
La famille de **Baptiste PUTALLAZ,** à Aven ;
La famille de **Louis PAPILLOUD-PUTALLAZ,** à Aven et Premploz ;
La famille de **Daniel PUTALLAZ,** à Aven ;
La famille de **Joseph PUTALLAZ-PUTALLAZ,** à Aven ;
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Maurice PUTALLAZ

leur cher beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, décédé pieusement à Erde, le 3 février 1940, à l'âge de 81 ans, après une maladie chrétiennement supportée et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Erde, le lundi 5 février, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Monsieur **Ange ROSSA,** à Martigny-Ville ;
Madame et Monsieur **Robert MULLER-ROSSA ;**
Monsieur et Madame **Denis ROSSA-TOCHET,** à Paris ;
Monsieur et Madame **Faust ROSSA-CORTHEY ;**
Monsieur et Madame **Horace ROSSA-MONNAY ;**
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame MARIE ROSSA

leur très chère épouse, maman, belle-maman, tante, grand'tante, cousine et parente, décédée à la suite d'une très courte maladie, à l'âge de 70 ans, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, lundi 5 février, à 10 h. 30.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

La famille de Monsieur **Louis MEIZOZ,** à Vernayaz, très touchée des nombreuses marques de sympathie dont elle a été l'objet dans son grand chagrin, remercie du fond du cœur toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de l'éprouver si cruellement.

DES MANUSCRITS LISIBLES, S. V. P.

Les personnes qui nous adressent des articles ou des communiqués manuscrits ou dactylographiés sont priées d'user de l'interligne, de façon à établir un texte clair et lisible, au lieu de textes compacts dont le déchiffrement donne double mal aux ouvriers typographes.